



République Française
DEPARTEMENT D'INDRE-ET-LOIRE
CANTON D'AMBOISE

**MAIRIE DE
NEUILLÉ LE LIERRE 37380**

TEL : 02 47 52 95 17

Convocation : 23 janvier 2024

SESSION ORDINAIRE

Nombre de Conseillers Municipaux

En exercice : 12

Présents : 10

Votants : 10

Pouvoirs : 0

N° DEL-2024-01

**Extrait du Registre des Délibérations
Commune de Neuillé le Lierre
Séance du 29 janvier 2024**

L'an deux mil vingt-quatre le 29 janvier à 20 heures, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie de Neuillé le Lierre, sous la présidence de Madame Blandine BENOIST, Maire.

Présents :

Mesdames Blandine BENOIST, Cécile BERLAND, Corinne DUMONT, Natacha MOUGEOLLE.

Messieurs Joël LAMOTTE, Dominique NOURRY, Loïc PELÉ, Philippe PONTILLON, Danis SIX, Richard THIBAUT.

Absents :

Laurent DUCARD, Vanessa TESSIER.

Secrétaire de séance : Cécile BERLAND

DÉLIBÉRATION PORTANT CRÉATION DU TABLEAU DES EMPLOIS

Le Maire rappelle à l'assemblée :

Conformément à l'article L 313-1 du code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement. Il appartient donc au Conseil Municipal, compte tenu des nécessités des services, de créer le tableau des emplois, afin de permettre la nomination des agents inscrits au tableau d'avancement de grade établi pour l'année.

Considérant le tableau des emplois suivant :

FILIERE	CATÉGORIE	CADRES D'EMPLOIS	TITULAIRES		CONTRACTUELS	
			Nombre de postes	Temps de travail hebdomadaire	Nombre de postes	Temps de travail hebdomadaire
ADMINISTRATIVE	C	Adjoints administratifs territoriaux	1	35h		
			1	17,5h		
			1	15,75h		
TECHNIQUE	C	Adjoints techniques territoriaux	1	35h	1	35h
					1	20h
					1	20h

Envoyé en préfecture le 06/03/2024

Reçu en préfecture le 06/03/2024

Publié le 06/03/2024



ID : 037-213701667-20240129-DEC_2024_01BIS-DE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- DECIDE : d'adopter tableau des emplois ainsi proposé à compter du 29 janvier 2024

Fait à Neuillé le Lierre, le 29 janvier 2024

Le Maire, Blandine BENOIST.